

Et si ensemble, on changeait la vie de notre quartier !

N'hésitez plus, nous vous aidons !

Une nouvelle manière de vivre sa ville !

En créant un **Fonds d'Aide à l'Initiative (F.A.I.)**, la Sécomile et 8 villes de l'Eure ont décidé de **donner la parole aux locataires résidents des logements Sécomile**, vous permettant ainsi de participer à l'amélioration des conditions de vie en communauté dans votre immeuble ou dans votre quartier.

Ce fonds, financé par le SICLE (Syndicat Intercommunal des Logements de l'Eure) permettra de subventionner tout ou partie des projets que vous aurez à cœur de porter.

Vous êtes locataire de la Sécomile et vous avez des idées pour améliorer les conditions de vie dans votre immeuble ou votre quartier ?

Le F.A.I. est fait pour vous !

Comment en bénéficier ?

Chaque locataire, groupe de locataires ou association désireux de bénéficier du F.A.I. devra déposer un **dossier de demande de subvention** dans l'agence Sécomile de son territoire géographique. Les critères d'éligibilité seront arrêtés chaque année par le Sicle, en fonction notamment, de la nature des précédents projets financés.

Les projets doivent être **portés par les locataires eux-mêmes**. Ils devront être le reflet de réflexions et constatations sur la vie quotidienne au sein de l'immeuble et/ou du quartier dans lequel vous résidez.

Renseignez-vous auprès de l'agence Sécomile dont vous dépendez (numéro de téléphone sur la couverture de ce dépliant).

L'agence vous expliquera en détail la marche à suivre pour que votre demande, après constitution d'un dossier, puisse être soumise à financement. Vous pouvez d'ores et déjà ,obtenir des informations précises en écrivant par mail à fonds.initiative@secomile.fr

Quelques exemples concrets...

Vous souhaiteriez améliorer votre cadre de vie par la plantation de nouvelles espèces végétales dans les jardins de votre résidence, la création de nouvelles circulations... Organiser des sorties culturelles avec l'ensemble des locataires... Organiser des compétitions sportives

ou artistiques au sein d'un groupe d'immeubles... Créer des ateliers de cuisine, de peinture ou en rapport avec les loisirs créatifs... Apporter de l'aide aux personnes âgées ou handicapées de votre immeuble, en leur proposant, à plusieurs, des services qui leur faciliteraient la vie (courses, sorties, lectures,...)...

Voici quelques exemples que vous pouvez mettre en œuvre pour changer la vie dans votre immeuble ou votre quartier ! Mais vous avez certainement d'autres idées !

Soumettez-nous votre projet, et nous étudierons ensemble sa faisabilité et sa mise en place au plus vite.

Qui fait quoi ?

Vous êtes le porteur de projet. Ensuite, en fonction du type d'action à mettre en œuvre, vous pouvez seul, à plusieurs locataires ou avec l'aide des Services Municipaux de votre ville donner vie dans la durée à votre initiative.

Le S.I.C.L.E. financera, tout ou partie de votre projet.

Qu'est-ce que le SICLE ?

Le SICLE est composé de 8 villes de l'Eure : Bernay, Evreux, Gisors, Louviers, Les Andelys, Pont Audemer, Verneuil sur Avre et Vernon. Il est à l'origine de la création de la Sécomile. Son Conseil d'Administration a décidé en janvier 2010 la création d'un Fonds d'Aide à l'Initiative.]]

Il se réunit deux fois par an, et après examen des dossiers, décide des projets à soutenir en priorité. Si le vôtre n'est pas retenu la première fois, ne soyez pas déçu, il pourra être validé la fois d'après !

Où vous renseigner ?

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées téléphoniques des agences Sécomile du département de l'Eure en fonction de votre ville de résidence.

Bernay	02 32 41 26 46
Evreux	02 32 28 31 31
Gisors	02 32 64 32 45
Les Andelys	02 32 25 07 22
Louviers	02 32 25 07 22
Pont-Audemer	02 32 41 26 46
Verneuil-sur-Avre	02 32 60 12 26
Vernon	02 32 64 32 45

Sécomile

20, rue Joséphine - BP 584 - 27000 Evreux

Tél : 02.32.38.85.85 / Courriel : fonds.initiative@secomile.fr

fax : 02.32.38.85.84